Nations Unies S/2011/486

Conseil de sécurité

Distr. générale
27 janvier 2011
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentants suppléants de la Chine au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 27 janvier 2011, indiquant que M. Wu Wei, M. Tian Lin et M. Lu Haitian ont été nommés représentants suppléants de la Chine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

11-44208 (F) 040811 040811

Merci de recycler